



## Pêche sportive du bar. Pour un même règlement pour tous



Le Larmorien André Le Bihan (1er plan) a été nommé vice-président de comité départemental de la fédération nationale, dont il est adhérent depuis 1975. Ses 20 ans de présidence de Pêche Plaisance Larmor ont également été salués.

Pascal Baudouin, président du Comité départemental des pêcheurs plaisanciers du Morbihan, ainsi que l'ensemble des présidents des associations du Morbihan affiliées à la Fédération Nationale de la Plaisance et de la Pêche en mer (FNPP), étaient réunis samedi dernier. Les participants ont été accueillis par Jean-Yves Abguillem, président de l'Association des Pêcheurs Plaisanciers de la Région de Lorient (APPRL) dans ses locaux de Larmor-Plage. Jean Kiffer, le président national de la FNPP et Paul Vinay, le secrétaire général, étaient présents. Jean Kiffer a exposé ses démarches auprès des instances européennes pour uniformiser la réglementation de la pêche au bar sur le littoral français, « actuellement divisé par cette frontière artificielle et injustifiée du 48 e parallèle ».

L'élection du nouveau bureau du CD56 n'a pas réservé de surprises : Pascal Baudouin reste président ; Christophe Barrault (presqu'île de Rhuys) réélu vice président ; Raouf Oueslati (Hennebont) est élu vice-président ; Philippe Lefranc (Guidel) conserve la charge de trésorier ; Gérard Gagnic conserve la charge de secrétariat.